

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENdredi 29 MARS

Mairie de
Lieuxaint

01 64 13 55 55



Classe ULIS : une décision ajournée

Initiée par l'Inspection académique, l'annonce mi-mars du transfert de la classe ULIS de l'école Lavoisier au sein du groupe scolaire La Chasse a suscité une vive émotion dans la communauté des parents d'élèves. Michel Bisson a reçu les parents des enfants de la classe ULIS à plusieurs reprises, la dernière rencontre ayant eu lieu jeudi 28 mars à 19h en présence de Valérie Debuchy, Directrice académique des services de l'Éducation nationale.

Un transfert ne peut réussir que si les familles, l'Éducation nationale et la commune sont parties prenantes. Le constat a été collectivement partagé que les conditions n'étaient pas réunies pour un changement dans des conditions sereines à la rentrée 2024 pour les enfants de la classe ULIS. Pour cette raison, la décision a été ajournée et le projet sera envisagé sur une rentrée ultérieure.

Convaincues que ce transfert sera bénéfique pour les élèves, la commune et l'Éducation nationale engageront dans l'année une large concertation avec les familles concernées et les associations de parents d'élèves. L'objectif de la ville reste le bien-être de ces enfants, qui doivent être accompagnés avec la plus grande bienveillance, et la réussite scolaire de tous les jeunes Lieusaintais.



ville-lieusaint.fr

